

REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TARENTOISE

Réunion du 14 février 2025

Le quatorze février deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures et huit minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Pierre LETIEVANT, 1^{er} adjoint.

Date de convocation du Conseil : le dix février deux mille vingt-cinq.

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : Mesdames Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Frédéric DELOLME, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET, Serge THIVILLON.

Absents : /

Secrétaire de séance : Danielle RANGER

Délibération n°6 : (2025-011) : Tarifs 2025 HOLOCENE

Considérant le nouveau bordereau de prix du prestataire HOLOCENE pour l'assainissement non collectif,

Vu la nécessité de mettre à jour les tarifs des prestations refacturées aux abonnés de l'assainissement non collectif, suivant le tableau :

Type de prestation	Prix TTC facturés aux abonnés
Diagnostic de bon fonctionnement	130
Contrôle de vente	140
Contrôle conception sans rejet	90
Contrôle conception avec rejet	180
Contrôle de bonne exécution	240
Réunion publique	240
Pénalité pour absence au RDV	20

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
APPROUVE les nouveaux tarifs HOLOCENE facturés aux abonnés.

Pour copie certifiée conforme
À Tarentaise, le 17/02/2025

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 18/02/2025
et affichage en mairie le même jour

Pierre LETIEVANT,
Maire



Danielle RANGER,
Secrétaire de séance